

UNE VICTOIRE D'ETAPE GRACE A LA MOBILISATION DES PERSONNELS ET DES USAGERS

La mobilisation des personnels à l'appel des syndicats CGT et FO, des usagers avec le Comité de Défense a remporté une belle victoire.

Le CA du 3 juillet 2007 a examiné le plan de retour à l'équilibre réécrit.

Les parties :

« organisation et aménagement du travail » page 31 à 35

« régime de la tarification des chambres particulières » page 42

Ont été supprimées et réécrites vendredi 29 juin 2007 par des Administrateurs, la Direction, les syndicats CGT-FO et président de la CME.

Il n'y a plus de mesures ciblées anti-sociales en particulier la demi heure de repas à rendre pour les techniques, la logistique et les administratifs et les médico-techniques, la journée de 7h48, la mise en place de la taxe sur les chambre particulière en 2008.

Il sera mis en place :

Deux groupes de travail sur les organisations du travail et la démarche qualité planning, groupes composés de représentants élus du personnel, de professionnels, d'administrateurs, de représentants de la CME et de la Direction

Un groupe chargé d'une réflexion sur la facturation des chambres particulières au choix des patients composé d'usagers issus du CA, de représentants des familles, des représentants des syndicats, des représentants de la CME.

Les propositions de ces groupes de travail devront être soumises aux votes des instances (CTE, CHSCT, CME et CA).

Le plan de retour à l'équilibre a été approuvé par 11 voix pour et trois contre (2 CGT et 1 élu de la mairie).

Le comité d'usagers s'est exprimé contre le PRE, malgré ces avancées, car on ne peut cautionner le désengagement financier de l'Etat qui met en danger l'hôpital public et ses missions. On ne peut accepter des économies qui passent par la suppression d'emploi à l'hôpital (2006-2007 : 7 suppressions d'emploi, 2008 : 2 autres suppressions. Plus toutes les suppressions d'emploi que le Directeur a fait sournoisement depuis son arrivée en 2003 et qui remettent en cause les conditions de travail et l'organisation des services.

Pour défendre les conditions de travail et la qualité du service public, nous ne pouvons compter que sur la mobilisation et la vigilance des personnels et des usagers.

Autre acquis de cette mobilisation, pour la première fois depuis la création

du comité d'usagers; le directeur de l'hôpital d'Auch a reçu officiellement une délégation de comité.

Jean Claude Marx

Comité Gersois pour le Développement et la Défense de l'Hôpital Public

www.gers-sante.org

comite@gers-sante.org